

## Préambule

Vous prendriez bien des vacances après le déconfinement ? Voilà les mots de notre directeur Grand Est la semaine dernière. Comment ça ? Oui, prenez des vacances ! Heu ...Pourquoi pas en effet si on a beaucoup de jours dans notre escarcelle...Mais monsieur le directeur vous vous souvenez on les a déjà posé nos vacances, pour la période de m-mars à mi-octobre ?

Oui prenez en encore ! et puis vous savez la formule Grand Est vous comprenez c'est super ! Nos audiences s'envolent alors pourquoi pas rester sur cette formule encore un peu, beaucoup, p ..... ?

Chers collègues, je ne sais pas pour vous, mais autant ce journal Grand Est mutualisé pendant la période de confinement, est un bon choix. Mais moi j'ai hâte de retrouver notre journal dès que la situation nous le permettra et non pas un JT Grand Est ad aeternam! Je pense que les téléspectateurs aussi ...Et nous, on aime passionnément notre travail, alors non merci, nous n'avons pas envie que ce JT à 3 mains, perdure.

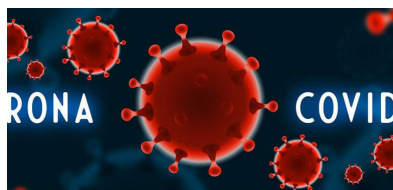
Emeline Droxler  
Déléguée syndicale FO Alsace

**Ci-dessous le compte-rendu de l'instance de Proximité qui s'est tenue le 5 avril dernier.**

## Point Covid 19

Un échange avec le médecin du travail, docteur Uettwiller et le médecin coordinateur FTV, Eric Mageau a eu lieu pendant cette instance. Un rappel des règles mises en place, que tout le monde connaît bien maintenant a été rappelé. Le directeur en profite pour rappeler que la santé des salariés est primordiale.

Nora Hoffstetter, nous confirme que sur notre antenne nous disposons de masques suffisants pour les personnes qui sont sur site (2 /Jour /Personne). Le docteur Mageau insiste sur la façon dont on doit porter ce masque, d'où l'importance de regarder le tutoriel qui a été envoyé par la communication interne.



Est-ce le travail des gardiens de la sécurité de vérifier notre température et de distribuer le matériel sanitaire ? oui nous répond le directeur, « ce n'est pas bien compliqué » !

**Commentaire FO:** on trouve les propos un peu rabaissant

Un débat a porté sur la question du délai de contamination. Ce délai basé par les recommandations de l'ARS et retenu par FTV est de 24h avant les symptômes, mais d'après docteur Uettwiller d'autres recherches préconisent 3 à 5 jours. La CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) a entretemps échangé avec la direction parisienne et désormais le délai de recherche de contacts est passé à 72H.

Quant à la reprise du travail voilà ce qui a été décidé : pour le salarié suspecté d'avoir eu le covid ou salarié en quatorzaine ayant eu les symptômes : attestation de son médecin traitant ou entretien avec le médecin du travail.

Pour le salarié qui sort d'une quatorzaine sans symptômes : reprise normale sans passer par la case médecin.



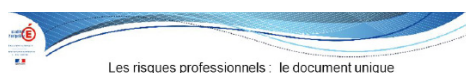
Vous avez pu constater sur le planning différentes appellations, une fois décodé cela donne

**MIS EN DISPONIBILITÉ** : salariés qui ne sont pas sur le site mais qui peuvent être rappelés en fonction du besoin de l'entreprise

**SANS ACTIVITÉ (= ABSENCE AUTORISÉE PAYÉE)** : pas de travail lié aux décisions prises par la direction face au covid. « Ce n'est pas un jugement de valeur, c'est administratif » dicit le directeur. France Télévisions attend les déclarations du gouvernement pour le déconfinement. On en saura plus dans quelques jours. Vos élus ont demandé à la direction régionale et nationale de nous permettre de bénéficier des tests sérologiques qui vont être mis en place par la Région.

**Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous écrire :** [rpalsace@francetv.fr](mailto:rpalsace@francetv.fr)

## DUER (Document Unique d'Évaluations des Risques)



### Qu'est ce que le document unique ?

- Il reprend l'inventaire des risques identifiés et permet la mise en œuvre des solutions retenues.
- Il apporte au Chef de service une aide à la décision en matière d'hygiène et de sécurité.



Un document écrit par les APS (animateur prévention sécurité) du siège nous a été envoyé pour permettre de compléter notre DUER.

Une trame déjà bien remplie et à compléter dans chaque antenne si besoin. Cette mise à jour est à intégrer au plus vite dans ce document qu'on nomme le DUER. Les élus insistent sur cette mise à jour car ce travail doit être fait au plus près de la réalité de terrain.

Et donc non, il ne faut pas attendre le déconfinement ni attendre que la pandémie soit finie pour le compléter ... Bien au contraire ce travail aurait dû commencer dès que nous avons eu connaissance du cluster à Mulhouse. Pourquoi ? tout simplement parce que l'un des buts de ce document est aussi la prévention ! et pouvoir anticiper avec des plans d'actions afin d'éviter toute complication pour le salarié dans son cadre professionnel, en mettant en place des mesures concrètes.



## Bilan 2019 du médecin du travail

Les visites chez le médecin du travail, docteur Uetwiller ont été moins nombreuses que les années précédentes. La périodicité est désormais tous les 3 ans. On constate aussi moins de visites spontanées.

**Commentaire FO:** pour rappel, en dehors des convocations nous pouvons à tout moment prendre rendez-vous avec le médecin du travail.

Comparé au bilan 2018, il n'y a pas grand-chose à souligner en particulier. Les personnes en souffrance au travail ne sont pas forcément les mêmes.

Les retours au travail sont toujours accompagnés par un rendez vous avec le chef de service et Sophie Bauer (obligatoire après un arrêt de 30 Jours). Des rendez- vous réguliers par la suite sont mis en place.

Le médecin du travail constate qu'elle a peu d'information et de contact de France 3 alsace depuis le passage en CSE. En effet depuis 18 mois ce n'est que la deuxième fois qu'il y a un échange via les instances.

**Commentaire FO:** nous estimons que le rôle du médecin du travail est un acteur clé au sein de nos instances de notre antenne. Et certainement encore un peu plus en ce moment !

## Point restauration



A ce jour les tickets restaurants ne sont plus fabriqués, et puisque la

distribution sur site est impossible, la direction a décidé qu'à partir du 16 mars 2020 et pour les télétravailleurs un versement de 4,80€ correspondant à la part patronale sera versée sur la fiche de paie.

Pour les personnes sur site, ils percevront une indemnité de 12€ en remplacement du ticket restaurant. A l'issue du confinement tous redeviendra comme avant. Concernant les tickets restauration du mois de février et jusqu'à la mi-mars, ils seront distribués dès que cela sera possible sur site.

## Présentation Responsage (en présence de Sarah Guillaume)

La DQSVT (direction qualité de la santé et vie au travail) de FTV a fait le choix de mettre en place une plate-forme téléphonique ou internet depuis septembre 2019.



Bye Bye le «face to face» ! Bienvenue à Sarah Guillaume, l'assistance sociale virtuelle du nouveau prestataire Responsage, dédiée à notre antenne. La plate-forme qui répond à toutes vos questions sociales ayant pour périmètre le logement, le budget, l'emploi, la famille, la santé et la retraite.

Vous ne la connaissez pas ? Rassurez-vous nous non plus et au vu de la situation actuelle il faudra patienter encore quelques semaines (ou mois ?!). En attendant voilà les démarches à suivre si be-

soin. Les premiers contacts se font par téléphone au 0.800.94.12.21 ou par internet [www.responsage.com](http://www.responsage.com) Il faut alors se créer un compte en spécifiant l'employeur France Télévisions. Les Assistantes sociales font des recherches et font des réponses écrites dans les 3 jours sur l'espace bénéficiaire créé sur le site internet. Un espace dédié et sécurisé et bien sûr confidentiel.

En général Responsage s'arrange pour que la même personne fasse le suivi individuel. Il y aura chaque année des statistiques de données chiffrées, mais anonymes. A ce jour aucune donnée officielle a été donnée aux élus. Nous demandons un bilan à un an c'est-à-dire en septembre prochain.

**Commentaire FO:** *Il ne faut pas hésiter à nous faire part de votre expérience, bonne ou mauvaise, avec ce nouveau service qui n'est pas du tout de proximité !*

Vos élus attendent vos réactions à l'adresse suivante : [rpalsace@francetv.fr](mailto:rpalsace@francetv.fr)

## Bilan comité salaire



La direction nous a remis un document listant les mesures individuelles (pour les personnes qui avaient donné leur accord préalable).

L'avenant n°11 relatif à la NAO (négociation annuelle obligatoire) sur les salaires prévoyait de toucher 30% des effectifs pour 2019. Objectif atteint sur l'antenne Alsace avec un taux de 30% chez les PTA, et 31% chez les journalistes. Concernant la Fabrique, le pourcentage de la valorisation de 2% de la mesure individuelle n'a pas été correctement appliqué. Nous sommes en attente d'éclaircissement.

Les primes exceptionnelles n'ont pas été communiquées aux élus. A noter que ces dernières ne sont pas comptabilisées dans le processus des cycles de 4 ans d'augmentation automatique.

## Abonnements à la presse quotidienne Régionale

Cette question est en suspens depuis août 2019. Ha oui quand même ! ....

Hé bien non vous n'aurez pas encore la réponse à

vos questions ce mois-ci ! Le directeur nous dit qu'il veut passer au maximum sur de l'abonnement numérique mais ce n'est pas sa priorité.

## Elections municipales

Les élus ont appris qu'il a été affecté pour la couverture des élections régionales, une enveloppe globale de 15 ETP supplémentaires et un budget de 60 000€. Nous avons donc demandé comment cette ressource supplémentaire a été utilisée en Alsace. En fait ces chiffres concernent l'ensemble du réseau et donc ramené à l'Alsace cela représente 270 jours, et une grosse partie du budget a été dépensée pour la communication (affichage publicitaire), sondages, traiteur etc ...



L'auditorium pourtant câblé avec la nouvelle régie n'a pas été choisi comme lieu cette année pour les élections. Selon la direction ce choix est motivé par le fait qu'on devait tous avoir le même décor.

Loi d'urgence sanitaire, conséquences sur les droits sociaux, situation des intermittents, notre avenir à France Télévisions ... **FO** reste à vos côtés et continue de vous informer.

## Vos interlocuteurs FO en Alsace :

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale  
Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3  
Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3

